

Madame Jocelyne Chassard
Professeure certifiée en Documentation
1 rue des Trois-Maillets
51600 Suippes

Suippes, le 26 avril 2024

à

Monsieur François Schneider
Procureur de la République
Place Myron Herrick
51095 Reims cedex

LR/AR n° 1A 187 376 3528 6 **distribuée le 30 avril 2024**

Objet : cinq plaintes pénales relatives au contentieux
existant depuis le 1er juillet 2016 entre
le rectorat de l'académie de Reims et Jocelyne Chassard.

Monsieur le procureur,

Vous êtes, en théorie, actuellement chargé d'enquêter sur les cinq plaintes suivantes, qui ont été déposées par moi et contre moi entre les 8 juillet et 13 septembre 2023 :

- la plainte de Cyrille BOURGERY (actuel directeur des ressources humaines du rectorat de Reims) déposée contre moi le 8 juillet 2023 pour les chefs de dénonciation calomnieuse, menace, violences ou acte d'intimidation envers une personne chargée d'une mission de service public afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte relevant de sa mission et harcèlement moral ; la référence de cette procédure est **27338/01064/2023** ; j'ai été convoquée en audition libre à la gendarmerie de Mourmelon-le-Grand le 19 août 2023.
- la plainte du rectorat de Reims déposée contre moi le 19 juillet 2023, par le recteur d'académie Olivier BRANDOUY, pour Diffamation envers une administration publique ; la référence de la procédure est **27338/01142/2023** ; j'ai été convoquée en audition libre à la gendarmerie de Mourmelon-le-Grand le 5 septembre 2023.
- ma plainte contre Cyrille BOURGERY pour Faux et Usage de Faux déposée par moi par un courrier recommandé en date du 20 juillet 2023 : la référence de la procédure est **27338/01439/2023** ; j'ai été auditionnée comme victime le 6 novembre 2023.
- ma plainte contre Cyrille BOURGERY déposée par moi le 25 août 2023 à la gendarmerie de Suippes pour Dénonciation calomnieuse et Complicité de harcèlement moral : la référence est **27338/01064/2023**.
- ma plainte contre le rectorat de Reims déposée par moi à la gendarmerie de Suippes le 13 septembre 2023 pour Dénonciation calomnieuse et Harcèlement moral depuis le 30 juin 2016 : la référence est **27338/01142/2023** ; les 3 responsables du rectorat visés.es par ma plainte sont Hélène INSEL, Delphine VIOT-LEGOUDA et Cyrille BOURGERY.

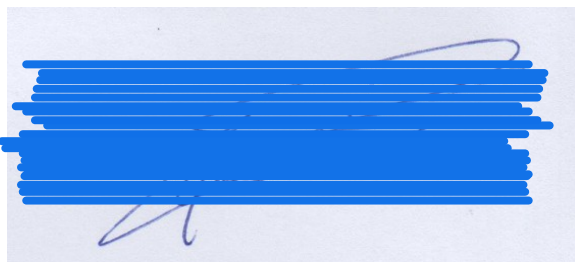
Le présent courrier a pour but de :

- vous demander quelles suites vous avez réservées aux deux plaintes portées contre moi par Cyrille BOURGERY (le 8 juillet 2023) et par Olivier BRANDOUY au nom du rectorat de Reims (le 19 juillet 2023) ;
- vous demander quelles suites vous avez données à ma plainte contre Cyrille BOURGERY (120 juillet 2023) pour Faux et Usage de faux : je désire notamment savoir si cet individu a été convoqué dans un commissariat de Reims pour répondre de mes accusations précises et étayées ;
- vous demander quelles suites vous avez données à ma plainte contre le rectorat de Reims (13 septembre 2023) pour l'entreprise de Harcèlement moral organisée contre moi depuis le 30 juin 2016 par les trois hiérarques Hélène INSEL (alors rectrice d'académie), Delphine VIOT-LEGOUDA (alors directrice des ressources humaines) et Cyrille BOURGERY (actuel directeur des ressources humaines) : je désire notamment savoir si ces trois individu.es ont été convoqué.es dans un commissariat pour répondre de mes accusations précises et étayées ;
- ajouter à ma plainte pour Harcèlement moral contre le rectorat de Reims le nom d'un quatrième responsable : Vincent PHILIPPE, qui était de 2017 à 2019 secrétaire général d'académie et qui a présidé, le 21 mai 2019, le conseil de discipline que la rectrice H. INSEL avait organisé contre moi et qui a abouti à ma révocation le 5 août 2019 ;
- vous demander de me faire auditionner, comme victime, à la gendarmerie de Suippes ou de Mourmelon-le-Grand dans les plus brefs délais afin que j'apporte des pièces étayant mon accusation contre Vincent PHILIPPE.

Je me permets de vous rappeler, Monsieur le procureur de la République, que la loi du 25 juillet 2013 relative aux attributions du garde des sceaux et des magistrats du ministère public en matière de politique pénale et de mise en œuvre de l'action publique a complété l'article 31 du code de procédure pénale pour préciser que **le ministère public exerce l'action publique « dans le respect du principe d'impartialité auquel il est tenu »**.

Je me permets aussi de vous rappeler que, aux termes de l'article 1 de la Déclaration des Droits du 26 août 1789, comme à ceux de l'article 1 de la Déclaration universelle des Droits humains du 16 décembre 1948 : « **Tous les êtres humains naissent libres et égaux en Droit et le demeurent.** »

Dans l'attente de votre réponse, je vous présente, Monsieur le procureur, mes salutations civiques.

A rectangular area of the document is redacted with a solid blue color. The redaction covers several lines of text, likely the sender's name and contact information. A handwritten signature in blue ink is visible at the bottom of the redacted area.

Jocelyne Chassard,
Citoyenne de la République française,
Justiciable en lutte pour le respect de ses droits.

DESTINATAIRE

FRANÇOIS SCHNEIDER
 procureur de la République
 Tribunal judiciaire
 Place Myron Herrick
 51095 REIMS Cedex

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : 1A 187 376 3258 6

Expéditeur : Mme J. CHASSARD
 N°: 1 rue des Trois-Maillots
 51600 SUIPPES

Utilisez uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne
 Consultez www.laposte.fr

ECOLOGIC

DESTINATAIRE

FRANÇOIS SCHNEIDER
 procureur de la République
 Tribunal judiciaire
 Place Myron Herrick
 51095 REIMS Cedex

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : 1A 187 376 3258 6

Expéditeur : Mme J. CHASSARD
 N°: 1 rue des Trois-Maillots
 51600 SUIPPES

Conservé ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

ECOLOGIC

PREUVE DE DÉPÔT
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

AR 1A 187 376 3258 6

ARRIVÉE
 SERVICE COURRIER
 30 AVR. 2024

Mme J. CHASSARD
 1 rue des Trois-Maillots
 51600 SUIPPES

Renvoyer à FRAB